



**CONVENTION ENTRE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ET LA COMPAGNIE ROYAL AIR MAROC**

OPERATION D'OCTROI DE BILLETS A TITRE GRACIEUX

Edition 2023

**2^{ème} LISTE DES CANDIDATS SELECTIONNES POUR BENEFICIER
DES BILLETS POUR PASSER LES EPREUVES ORALES DES CONCOURS D'ACCES
AUX GRANDES ECOLES FRANCAISES D'INGENIEURS ET DE COMMERCE**

**GRANDES ECOLES D'INGENIEURS
(concours Centrale, CCINP, Arts et Métiers)**

N°	NOM et PRENOM
1.	ABOUZAID YOUSSEF
2.	AGHNAJ MOHAMED YASSINE
3.	AISSAOUI ABDELKADER
4.	AIT DADS AYMANE
5.	ALOUAH SALMA
6.	AMIRI KARIMA
7.	AMRAOUI IDRIS
8.	ARDAN FATIMA AZZAHRA
9.	ARIF MOHAMMED
10.	BELFKIRA SAMI
11.	BELKHAIR ABDELAZIZ
12.	BELLOUahi MOHAMED
13.	BENABDELLAH OTHMANE
14.	BENKIRANE MOHAMED
15.	BENMESSAOUD AYMANE
16.	BENRAHMOUNE MOHAMMED AMINE
17.	BIBI OTHMAN
18.	BOUBAKRY HASNA
19.	BOUFFI DOUAA
20.	BOULMANE MOHAMED REDA
21.	BOUNOUR FATIMAZOHRA
22.	BOUTMIR ZINEB
23.	BOUYAHBAR OUSSAMA



N°	NOM et PRENOM
24.	BOUZID TAHA
25.	CHAIB SAAD
26.	CHARIF MOHAMMED
27.	CHOUAF OMAIMA
28.	DAOUDI ALI
29.	DIALLO MARWA
30.	ECH-CHAIBI MOHAMMED
31.	EDDOUADI TAHA
32.	EL AALOUCHE YOUSSEF
33.	EL ADNANI KHADIJA
34.	EL ALAOUI EL ISMAILI OTHMANE
35.	EL BAHLOUL EL HASSAN
36.	EL FAGHLOUMI KHALID
37.	EL GHAOUTI ZAKARIA
38.	EL GOUMIRI RIDA
39.	EL HAJJAM MOHAMMED AMINE
40.	EL HAMRAOUI HAMZA
41.	EL HINA KAOUTAR
42.	EL HMAIDI SAAD
43.	EL HMAMOUCI CHARAF EDDINE
44.	EL IDRISSI EL FATMI MEHDI
45.	EL MAHBOUBI OUSSAMA
46.	EL OMARI MARWA
47.	EL YOUSFY AYMANE
48.	ELALLAOUI MOHAMED TAHA
49.	ELHILALI HASSAN
50.	ELIDRISSI MOHAMED REDA
51.	EL-KHOUNDAFI BADR
52.	ELMORJANI HAMZA
53.	EN-NOUAARY KHALIL
54.	ERABHAOUI YOUSSEF
55.	ERRAJI MOHAMED AMINE
56.	ESSOFI MOAD
57.	ETTAYACH SOHAIB
58.	FAROUDY RIM
59.	FLISS AYMAN
60.	FOUNTI LEILA
61.	GHERISSI ABDERRAHMANE
62.	GOUBRAIM AYOUB
63.	GUEMIMI MAROUANE
64.	GUENOUN OMAR
65.	HAGROUF ABDELLATIF
66.	HALLAL YOUNES



N°	NOM et PRENOM
67.	HAMED YASSINE
68.	HANFAOUI KARIM
69.	HARRARI HAMZA
70.	HJIJA ZAKARIA
71.	HMALA MOHAMED-AMINE
72.	HMAOUD MOHAMED
73.	ICHAOUI YOUSSEF
74.	IDBRAYME OMAR
75.	IDRISSI SBAÏ OTHMANE
76.	IKAOUASSEN ILYAS
77.	IMLOUL DOUAE
78.	JAMAA MOHAMED
79.	JENNINE ALAA
80.	KACIMI SALIM
81.	KADDOURI OUSSAMA
82.	KAHRAMANE AMR
83.	KARAOUI MARWANE
84.	KHALIS HAYTAM
85.	KOUZOULD RIDA
86.	LAAROUCSI SAAD
87.	LAHLOU EL MEHDI
88.	LAMBARKI EL ALLIOUI BADR
89.	LAMBARKI MAROUANE
90.	LAMKADEM ALI
91.	LAOUANI ZAKARIA
92.	LÂRAISSE HAMZA
93.	LAROUCSI AMINE
94.	LEBKIRI MOAD AMINE
95.	LOUZAR SIF-EDDINE
96.	LOUZAR YOUSSEF
97.	LYASSAMI SAAD
98.	MAAROUF AKRAM
99.	MAAROUI ILIAS
100.	MAILLAL ANAS
101.	MAJIDI ACHRAF MAHDI
102.	MALLE PASCAL
103.	MAOULAININE MOHAMED MAOULAININE
104.	MARGA MOHAMED AMINE
105.	MELHAOUI AYMANE
106.	MHAIDI EL MEHDI
107.	MIDOU ILYAS
108.	MOUJIB SAAD
109.	MOUNTICH ZINEB



N°	NOM et PRENOM
110.	MOUSSAOUI HOUSSAM
111.	NAJMEDDINE KHAOULA
112.	NASRI AYOUB
113.	OUAHJOUJOU YOUSSEF
114.	OOUAKOUR AYMANE
115.	OUBERHAMOU MOHAMED AMINE
116.	OUGHELLA FATIMA ZAHRA
117.	RABIHI YASSIN
118.	RACHDI NAJMA
119.	RAHMOUNE IKHLASSE
120.	REGRAGUI ILYASS
121.	SALOUANI ABDELMOUNAIM
122.	SANTOURA HAMZA
123.	SOUDA HAMZA
124.	TAHFI OTHMANE
125.	TALEMSI SAÂD
126.	TSOULI HAZIME YASSINE
127.	ZAHRAOUI HAMZA
128.	ZINE OUADII
129.	ZOUINE BASMA

GRANDES ECOLES DE COMMERCE (Neoma)

N°	NOM et PRENOM
1.	ABOUSSALEH NADA
2.	ASNAOUI AYOUB
3.	BEN NAGHMOUCH SARA
4.	BOUTAHAR RIAD
5.	CHARIK IKRAM
6.	DERKAOUI KENZA
7.	EL MANOUAR DEYAE
8.	EN NEJJARI SAFAA
9.	FARHOUN MALAK
10.	GOUIOUEZ FAIZA
11.	HAZM AYA
12.	KABIRI SALMA
13.	LAMOU YOUSSEF
14.	MONCEF RIHAM
15.	RDIF HAJAR
16.	TOUZANI MOHAMMED ANASS
17.	ZIBOULI DOAA



IMPORTANT

Il est porté à la connaissance des candidats ayant postulé pour bénéficier des billets octroyés, à titre gracieux, dans le cadre de la Convention signée en 2023 entre le Ministère de L'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et la Compagnie Nationale Royal Air Maroc (RAM), que la liste publiée, ci-dessus, est une deuxième et dernière liste qui concerne les candidats aux concours d'accès aux grandes écoles françaises d'ingénieurs (concours Centrale, CCINP (note supérieure à 13,5) et Arts et Métiers) et de commerce (Neoma), selon les résultats des épreuves écrites reçues jusqu'au mercredi 14 juin 2023 et les demandes d'octroi de billets reçues jusqu'au 11 juin 2023.

Les élèves retenus doivent confirmer l'acceptation du billet dans un délai de 48 h après la publication de cette liste et proposer leurs dates de départ et de retour, en fonction des dates de leurs oraux, dans le formulaire électronique, réservé à cet effet, sur le portail eCPGE (cpge.ac.ma).

Les billets seront établis sur le parcours "Casablanca – Paris – Casablanca". Néanmoins, le candidat habitant loin de la région de Casablanca pourrait solliciter, le cas échéant, le départ d'une autre ville, en fonction des possibilités et des disponibilités des vols directs sur Paris, desservis par la RAM.

Les demandes de réservation devront être faites au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de départ souhaitée. Elles seront traitées par ordre de réception et en fonction de la disponibilité des places dédiées aux dates demandées à l'opération. Une confirmation des dates retenues sera communiquée par publication sur le formulaire du candidat sur le portail e-CPGE quatre (4) jours ouvrables après la demande.

Enfin, tout élève de la présente liste qui aurait renoncé au passage des épreuves orales en France est prié de signaler son renoncement, au plus tard le jeudi 22 juin 2023, par envoi d'un message électronique à l'adresse cf.cpge@men.gov.ma.

